



Revision valeur locative envisageable?

Par **Nico**, le **31/10/2011** à **12:03**

Bonjour,
Je suis depuis peu propriétaire d'un appartement.
J'ai demandé la base de calcul de l'impôt, et plus précisément, de la valeur locative. La taxe d'habitation et la taxe foncière sont assez conséquentes je trouve...
Il apparaît qu'un coef de 120 est appliqué, appartement de 1970.
De plus j'ai réalisé quelques travaux comme le remplacement de la baignoire par une douche, ainsi que la suppression d'un bidet, ce qui, si je ne me trompe pas, me permet de diminuer la surface pondérée.
J'ai également changé mes fenêtres, je ne sais pas si cela peut avoir un impact.
Puis je demander une baisse de cette valeur locative (sans craindre une ré-évaluation qui se fasse à mes dépens?)
Merci de votre aide.